



AUTORISATION DE CONSTRUIRE ET D'EXPLOITER UNE CENTRALE ELETRIQUE SUR LE SITE DE LA SOCIETE LE NICKEL-SLN, SIS A NOUMEA

Je soussigné, **Monsieur Pierre GUGLIERMINA** Directeur général de la Société LE NICKEL-SLN, SA au capital de 2.107.368.000 XPF, immatriculée au RCS de NOUMEA sous le n° B 05054, dont le siège social est à NOUMEA, 2, rue Desjardins, BP E 5, 98848 NOUMEA CEDEX,

- Donne au nom et pour le compte de la Société le Nickel-SLN, autorisation à la **SAS DONIAMBO ENERGIE**, dont elle détient directement l'intégralité du capital social, de construire et d'exploiter une centrale électrique dite « CENTRALE C » sur le site industriel de la Société Le Nickel-SLN sis, 2, rue Desjardins à NOUMEA, quartier Doniambo.

Fait à NOUMEA,
Le, 09 juillet 2014

Pierre GUGLIERMINA

SOCIETE LE NICKEL-SLN

SA au capital de 2 107 368 000 XPF
2, rue Desjardins
BP E5 - 98848 Nouméa Cedex